

<p align="center">Règles de fonctionnement de la section de gymnastique féminine Saison 2015-2016</p>
--

Ci-après, quelques précisions concernant le fonctionnement de notre section. Merci de les respecter. Ceci facilitera le bon fonctionnement de la saison 2015-2016.

A l'attention des gymnastes :

- respecter les horaires de début et de fin des cours
- prévenir la monitrice en cas d'absence prévue
- tenue : justaucorps ou short, cycliste, pantalon de jogging, tee-shirt **et** cheveux attachés
- éviter d'apporter bijoux, montres, argent à la salle.
- respecter les instructions des monitrices ainsi que l'ensemble des installations
- Respecter les autres gymnastes
- attendre l'autorisation de la monitrice avant d'accéder aux agrès et ne pas les utiliser en dehors des entraînements, même sous la surveillance des parents.

A l'attention des parents :

- accompagner les enfants jusqu'à la salle et s'assurer de la présence de la monitrice.
- venir chercher les enfants à la fin du cours : les monitrices ne pouvant pas en assurer la surveillance (sauf cas exceptionnel et vu avec les monitrices)

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Possibilité de rester dans la salle durant les entraînements à condition que cela ne perturbe pas le cours. En revanche, il est absolument interdit aux frères ou sœurs de pratiquer la gymnastique sur les tapis ou de monter sur les agrès même sous votre surveillance. |
|---|

La salle de gymnastique n'est pas une salle de jeu

Nous rappelons qu'il est également interdit de circuler dans la salle en chaussures de ville, à l'exception des zones protégées et des bandes jaunes.

Nous comptons sur votre compréhension

Signature des parents :

Signature de la gymnaste :